

Cette brochure recense l'intégralité des conditions qui s'appliquent aux différents Services qui sont proposées par l'Éditeur : les conditions générales d'abonnement sont en effet complétées le cas échéant par des conditions particulières en fonction des offres souscrites par les clients.

Cette brochure s'adresse également aux abonnés qui souscrivent en cours d'exécution de contrat une offre spécifique impliquant une nouvelle période d'abonnement notamment à l'occasion d'un renouvellement de leur Service.

CONDITIONS GENERALES D'ABONNEMENT.....	P 1
CONDITIONS PARTICULIERES CREATION DE MAQUETTE ET INSTALLATION.....	P 3
CONDITIONS PARTICULIERES HEBERGEMENT.....	P 4
CONDITIONS PARTICULIERES NOM DE DOMAINE.....	P 5
CONDITIONS PARTICULIERES CERTIFICAT SSL.....	P 6

CONDITIONS GENERALES D'ABONNEMENT

ARTICLE 1 : OBJET

Les présentes Conditions générales définissent les conditions d'abonnement proposées par l'Éditeur sur le Site. Les Conditions générales d'abonnement sont complétées, le cas échéant, par des Conditions particulières en fonction des offres souscrites par les clients.

L'abonnement souscrit par le Client à titre principal lui permet l'accès à des Services de base.

Les Services de base regroupent :

- la gestion d'un Site Internet (gestionnaire client exclusif, analyses, conseils et développements, gestion des pages, gestion des services et options, gestion de l'hébergement ainsi que la base de données, ...);
- la création d'un Site Internet (nom de domaine, hébergement, base de données, e-mails, certificat SSL, création et installation de la maquette, création des pages, intégration des textes et images, formulaire de contact, maps ...);

À cet abonnement souscrit à titre principal s'ajoutent des Services complémentaires.

Les Services complémentaires regroupent :

- des services techniques et graphiques (certificat SSL, nouvel habillage, retouche d'images, logo...);
- des services rédactionnels (rédaction de contenus, correction des textes...);
- des services de référencement (optimisation du contenu, édition des titres et description...);

Les Services de base, les Services complémentaires ainsi que les tarifs qui s'y rattachent sont décrits dans la documentation tarifaire établie et mise à jour par l'Éditeur (ci-après dénommée « Les Tarifs »).

ARTICLE 2 : MODALITES D'ACCES

Sauf indication contraire, les offres commerciales du Site peuvent être souscrites soit par une personne morale (société, collectivité ou commerçant) soit par une personne physique majeure.

La souscription de l'abonnement s'effectue, selon l'offre commerciale choisie, soit par téléphone, soit par Internet, soit auprès des distributeurs.

ARTICLE 3 : DUREE

Le Contrat entre en vigueur à la date de validation de l'abonnement (ci-après dénommée, la " Date d'Anniversaire "), c'est-à-dire dès l'acceptation de l'offre par le Client.

Le Contrat peut être assorti d'une période minimale de douze (12) mois ou de vingt-quatre (24) mois à compter du premier jour suivant la Date d'Anniversaire.

Chaque Contrat est reconduit par tacite reconduction pour des périodes de 12 (douze) mois, sauf résiliation ou réengagement dans les conditions définies dans le cadre d'opérations promotionnelles spécifiques entraînant une durée d'engagement différente (portée à la connaissance du Client avant toute souscription).

Certaines options proposées peuvent être assorties d'une période minimale d'engagement de douze (12) mois. Cette période minimale prend effet au JJ suivant la date de validation de l'offre.

ARTICLE 4 : TARIFS / MODALITES DE REGLEMENT

Les tarifs des abonnements ainsi que les Services figurent dans la documentation établie et mise à jour par l'Éditeur à l'intention de ses clients. Les tarifs sont disponibles en consultation en ligne sur le Site.

L'Éditeur est en droit de modifier ses tarifs à tout moment, sans préavis, et sans encourir de responsabilité de ce fait.

En cas de changement des prix, les nouveaux tarifs seront applicables à toute nouvelle commande passée après leur publication sur le Site.

L'Éditeur se réserve le droit de répercuter sans délai toute nouvelle taxe ou toute augmentation de taux des taxes existantes.

ARTICLE 5 : FACTURATION / MODALITES DE REGLEMENT

Le paiement s'effectue par prélèvement automatique ou, cas exceptionnel, par chèque ou par virement ou par tout autre mode de paiement que lui propose l'Éditeur.

ARTICLE 6 : NON-REGLEMENT

Les sommes restant dues à l'Éditeur par le Client, après relance restée sans effet, sont majorées d'intérêts de retard calculés à compter de la date de réception du courrier portant mise en demeure de payer sur la base du taux d'intérêt légal.

Dans l'attente de l'issue d'une contestation relative aux sommes facturées au Client, celles-ci restent exigibles par l'Éditeur.

Dans le cas où un titre de paiement émis au profit de l'Éditeur ne serait pas honoré, les frais divers liés à l'impayé sont facturés au Client (frais de rejet de chèque impayé ou de prélèvement automatique...) dans le respect des dispositions de l'article 32 de la loi du 9 juillet 1991.

En cas de non-paiement par le Client des sommes dues, l'Éditeur se réserve le droit de restreindre les Services du Client, sans préjudice de son droit à suspendre les Services selon les modalités précisées ci-dessous.

L'Éditeur se réserve également le droit de suspendre les Services souscrits par le Client dans les conditions décrites dans l'article 7 et, après l'envoi d'une lettre de mise en demeure restée sans effet au terme du délai précisé dans la lettre, de résilier le Contrat d'abonnement. La suspension des Services entraîne l'exigibilité immédiate de toutes les sommes facturées au Client. Seul le règlement intégral des sommes dues permet la remise en fonction des Services.

ARTICLE 7 : SUSPENSION / INTERRUPTION

L'Éditeur se réserve le droit de restreindre l'accès à tout ou partie des Services souscrits par le Client, après en avoir avisé ce dernier, par tout moyen, sans que le Client ne puisse prétendre à une quelconque indemnisation dans les cas suivants :

- en cas d'inexécution de l'une des obligations du Client au titre du Contrat d'abonnement passé avec l'Éditeur ou des autres Contrats dont le Client pourrait être titulaire et en l'absence de contestation sérieuse dûment motivée au titre desdits Contrats ;

- en cas de non-règlement des sommes dues à l'échéance.

Pendant la période de suspension, le Client reste tenu à ses obligations et les Services continuent à lui être facturés.

Lorsque la restriction ou la suspension sont imputables au Client, le rétablissement des Services lui sera facturé.

ARTICLE 8 : FIN DU CONTRAT / RESILIATION

Le Client peut résilier son Contrat en envoyant une lettre recommandée avec accusé de réception à l'Éditeur.

Sauf stipulation contraire, le préavis de résiliation à respecter par les parties est d'un (1) mois.

Le Client pourra ainsi obtenir toutes les informations sur cette résiliation auprès du Service client.

La résiliation d'un abonnement avant l'expiration de sa période minimale d'engagement rendra immédiatement exigibles les montants dus pour la période qui n'a pas été accomplie.

ARTICLE 9 : LOI APPLICABLE

En cas de litige sur la validité, l'interprétation ou l'exécution des présentes Conditions générales d'abonnement ainsi que des Conditions générales de vente et des Conditions particulières et/ou annexes, seul le droit français est applicable, et les tribunaux du ressort de la Cour d'appel de Paris sont seuls compétents, y compris en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

CONDITIONS SPÉCIFIQUES AUX OFFRES D'ABONNEMENT OU OPTIONS COMPORTANT UN NOMBRE ILLIMITÉ DE MANIPULATIONS

FORMULE D'ABONNEMENT COMPORTANT UN NOMBRE ILLIMITÉ DE MANIPULATIONS

Certains Services commercialisés par l'Éditeur incluent, dans l'abonnement, un nombre illimité de manipulations.

Ces manipulations peuvent être, selon l'offre souscrire :

- des manipulations sur les textes publiés sur le Site Internet,

- des manipulations visant à changer ou déplacer les images intégrées aux pages du Site Internet.

Ces manipulations sont incluses dans l'abonnement et/ou l'option sous réserve qu'elles n'excèdent pas le nombre de 100 manipulations différentes par mois. Sauf indication contraire, au-delà de cette limite, les manipulations seront facturées (coût à l'unité hors forfait = 8 €).

- des manipulations sur visant à créer de nouvelles pages.

Ces manipulations sont incluses dans l'abonnement et/ou l'option sous réserve qu'elles n'excèdent pas le nombre de 20 manipulations. Sauf indication contraire, au-delà de cette limite, les manipulations seront facturées (coût à l'unité hors forfait = 3 €).

OPTIONS COMPLÉMENTAIRES COMPORTANT UN NOMBRE ILLIMITÉ DE MANIPULATIONS

Certains Services commercialisés par l'Éditeur incluent un nombre illimité de manipulations.

Détail des Services complémentaires illimités :

- Publication d'articles

Ces manipulations sont incluses dans l'abonnement et/ou l'option sous réserve qu'elles n'excèdent pas le nombre de 25 manipulations différentes par mois. Sauf indication contraire, au-delà de cette limite, les manipulations seront facturées (coût à l'unité hors forfait = 12 €).

- Envoi de newsletter

Ces manipulations sont incluses dans l'abonnement et/ou l'option sous réserve qu'elles n'excèdent pas le nombre de 25 manipulations différentes par mois. Sauf indication contraire, au-delà de cette limite, les manipulations seront facturées (coût à l'unité hors forfait = 30 €).

Nombre maximum de 2000 abonnés à une newsletter. Si plus, joindre le service technique.

- Rédaction titres et description

Ces manipulations sont incluses dans l'abonnement et/ou l'option sous réserve qu'elles n'excèdent pas le nombre de 25 manipulations différentes par mois. Sauf indication contraire, au-delà de cette limite, les manipulations seront facturées (coût à l'unité hors forfait = 20 €).

- Publication de produits

Illimité : 30,00€/mois. Nombre de modifications par mois : 100. Au-delà de 100 manipulations par mois : compter un hors forfait, coût à l'unité hors forfait, soit 5,00€.

CONDITIONS PARTICULIÈRES CREATION DE MAQUETTE + INSTALLATION

ARTICLE 1 : OBJET

Les présentes Conditions particulières, complétant les Conditions générales d'abonnement, ont pour objet de définir les conditions techniques et financières dans lesquelles l'Éditeur s'engage à fournir au Client une maquette de Site Internet ainsi que son installation sur un service d'hébergement compatible et associé au nom de domaine choisi.

ARTICLE 2 : CONDITIONS DE RÉALISATION DES PRESTATIONS

La conception et la réalisation de la maquette destinée à être installée sur le Site Internet sont entièrement assurées par l'Éditeur et à partir des informations que lui fournit le Client.

La maquette est rédigée en langue française.

Le Client atteste de l'exactitude de l'ensemble des informations fournies pour la création de sa maquette.

Lorsque le Client ne transmet pas dans les délais convenus les éléments nécessaires à la bonne réalisation de la prestation (sources, cahier des charges, etc.), ce fait a pour conséquence directe de retarder la réalisation et donc la livraison de la prestation par l'Éditeur. Pour autant, l'Éditeur ne saurait en aucun cas être considéré comme responsable d'une situation qu'il subit en premier lieu. Dès lors, le Client reste soumis à pénalité jusqu'à ce que les éléments nécessaires soient transmis.

Suite à la réception des informations requises, l'Éditeur doit soumettre à l'agrément du Client une maquette du Site Internet.

Dès réception de la maquette, le Client doit faire connaître ses éventuelles demandes de modification et/ou donner son accord définitif, étant précisé que le Site Internet ne peut être mis en ligne à défaut d'accord du Client.

Dans les cinq (5) jours ouvrables à compter de l'accord définitif du Client, l'Éditeur doit mettre en ligne le Site Internet.

ARTICLE 3 : OBLIGATIONS ET RESPONSABILITES

L'Éditeur s'engage à apporter tout le soin et la diligence nécessaires à la fourniture d'un service de qualité conformément aux usages de la profession et à l'état de l'art. L'Éditeur ne répond que d'une obligation de moyens qui ne doit en aucun cas être assimilée à une obligation de résultat.

L'Éditeur s'engage à :

- intervenir rapidement en cas de vice de fonctionnement provenant de défauts de conception ou de l'exécution de ses solutions ;

- assurer le maintien à un niveau adéquat de la qualité de ses outils ;

- mettre tous les moyens en œuvre pour assurer dans des conditions optimales le bon fonctionnement des prestations acquises par le Client.

Limitations de responsabilités

L'Éditeur n'est en aucune façon responsable d'un dysfonctionnement résultant d'une mauvaise utilisation du Client ou d'une intervention du Client sans autorisation sur la prestation effectuée par l'Éditeur.

Interruption de l'hébergement

Faute, négligence ou omission d'un tiers sur lequel l'Éditeur n'a aucun pouvoir de contrôle et de surveillance.

Divulgaration ou utilisation illicite du mot de passe remis confidentiellement au Client.

Dysfonctionnement ou ralentissement des réseaux ou de l'Internet dans son ensemble.

ARTICLE 4 : PROPRIETE INTELLECTUELLE

Tout élément fourni par le Client est protégé par le droit de la propriété intellectuelle et reste sa seule propriété. Il déclare disposer de tous les droits et/ou autorisations nécessaires, et garantit l'Éditeur contre toute réclamation éventuelle d'un tiers qui prétendrait avoir un droit de propriété intellectuelle sur l'un quelconque des éléments fournis par lui, notamment tous textes, images, logos, graphiques, photos, fichiers audio ou vidéo, fichiers, logiciels, bases de données.

Le Client est propriétaire du contenu, c'est-à-dire des informations se trouvant sur son Site (logo, pages HTML, fichiers images, sons...), des bases de données, fichiers clients ou autres.

L'ensemble des créations de l'Éditeur reste sa propriété exclusive, et l'acceptation du Contrat par l'Éditeur n'entraîne la cession d'aucun droit de propriété artistique au profit du Client.

ARTICLE 5 : UTILISATION DES REFERENCES

Le Client autorise l'Éditeur à utiliser son nom et à mentionner les prestations réalisées pour son compte à des fins commerciales.

L'Éditeur se réserve le droit de faire mention de sa qualité de créateur du Site Internet et d'implanter son logo sur l'ensemble des prestations créées pour le Client, notamment au sein des Sites Internet.

ARTICLE 6 : CONFIDENTIALITE

L'Éditeur et le Client s'engagent à conserver confidentiels les informations et documents concernant l'autre partie, de quelque nature qu'ils soient, auxquels les parties auraient pu avoir accès au cours de la prestation.

La précédente disposition ne fait pas obstacle à ce que l'Éditeur puisse faire état de sa relation commerciale avec le Client, comme précisé à l'article 6 susvisé.

ARTICLE 7 : LOI INFORMATIQUE ET LIBERTES

Le Client s'engage expressément à assurer lui-même l'ensemble des formalités obligatoires à accomplir auprès de la CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés).

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 (art. 34), le Client dispose d'un droit permanent d'accès, de modification, de rectification et de suppression relatif aux informations le concernant.

ARTICLE 8 : CAS DE FORCE MAJEURE

La société de l'Éditeur n'encourt aucune responsabilité en cas de non-exécution ou de retard dans l'exécution de l'une de ses obligations si ceux-ci résultent d'un fait indépendant de sa volonté et qui échappe à son contrôle. Est considéré comme tel tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil et de la jurisprudence des tribunaux français.

CONDITIONS PARTICULIÈRES HEBERGEMENT

ARTICLE 1 : OBJET

Les présentes Conditions particulières, complétant les Conditions générales d'abonnement, ont pour objet de définir les conditions techniques et financières dans lesquelles l'Éditeur s'engage à fournir au Client un hébergement pour le Site Internet, loué auprès d'hébergeurs professionnels en France.

ARTICLE 2 : OBLIGATIONS DE L'ÉDITEUR

L'Éditeur s'engage à apporter tout le soin et la diligence nécessaires à la fourniture d'un Service de qualité conformément aux usages de la profession et à l'état de l'art. Il ne répond que d'une obligation de moyens.

L'Éditeur s'engage à :

- Assurer l'accès au Service 24 h/24 tous les jours de l'année.
- L'Éditeur informera le Client, dans la mesure du possible et dans un délai raisonnable, par courrier électronique, d'une éventuelle interruption du Service, afin que le Client prenne ses dispositions.
- Intervenir rapidement en cas d'incident.
- En cas d'incident grave portant atteinte au bon fonctionnement de la plateforme d'hébergement, l'Éditeur s'efforcera de prendre toute mesure nécessaire au maintien du Service. À cette fin, l'Éditeur pourra procéder au basculement du Service vers une nouvelle plateforme d'hébergement pour la durée de l'incident ou de la maintenance. Pendant cette période, le Client reconnaît que les performances du Service peuvent être partiellement dégradées.

ARTICLE 3 : RESPONSABILITÉ DE L'ÉDITEUR

L'Éditeur ne pourra être tenu pour responsable du contenu, des informations, du son, du texte, des images, éléments de forme, données accessibles sur les Sites Internet hébergés sur le Service du Client, transmis ou mis en ligne par le Client, et ce, à quelque titre que ce soit.

L'Éditeur ne saurait être tenu pour responsable du non-respect total ou partiel d'une obligation et/ou défaillance des opérateurs des réseaux de transport vers le monde Internet et en particulier de son ou ses fournisseurs d'accès.

L'Éditeur ne pourra être tenu pour responsable envers le Client de l'introduction d'un virus informatique sur le Service du Client.

ARTICLE 4 : OBLIGATIONS ET RESPONSABILITÉ DU CLIENT

Le Client est responsable du respect du volume de trafic et de l'espace de stockage autorisés par la formule d'hébergement et les options auxquelles il a souscrit.

Le Client est informé que les publications constituent notamment des œuvres de l'esprit protégées par les droits d'auteur au sens de l'article L112-2 1^{er} et 2^o du Code de la propriété intellectuelle.

Le Client est informé que les fichiers média (images, sons, vidéos ou d'autre nature/format) tels que JPG, MP3, DIVX, ISO, etc. sont soumis aux droits d'auteur et de propriété intellectuelle.

Il assure l'Éditeur qu'il est titulaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur l'intégralité des pages et données qu'il fait héberger, c'est-à-dire des droits de reproduction, de représentation et de diffusion relatifs au support Internet, pour une durée préalablement déterminée.

Le Client déclare en conséquence accepter pleinement toutes les obligations légales découlant de la propriété de ses Services, l'Éditeur ne pouvant être recherché ni inquiété à cet égard pour quelque cause que ce soit, notamment en cas de violation de lois ou règlements applicables aux Services du Client. Le Client déclare avoir obtenu

toutes les autorisations nécessaires en matière de droits d'auteur, notamment auprès des sociétés de répartition de droits d'auteur qui seraient requises. Le Client s'engage à faire figurer sur les pages Web de son Service l'identité et l'adresse du propriétaire ou de l'auteur des pages Web et à effectuer toutes les demandes nécessaires à la création de son Service, conformément à la loi française en vigueur.

Le non-respect par le Client des points visés ci-dessus, susceptible d'engendrer une responsabilité civile et/ou pénale et/ou susceptible de porter atteinte aux droits d'un tiers entraînera le droit pour l'Éditeur d'interrompre sans délai et sans mise en demeure préalable les Services du Client et de résilier immédiatement et de plein droit le Contrat, sans préjudice du droit à tous dommages et intérêts auxquels l'Éditeur pourrait prétendre. Dans ces hypothèses, le Client ne pourra prétendre au remboursement par l'Éditeur des sommes déjà versées.

Le Client s'engage à régler directement à l'auteur de la réclamation toute somme que celui-ci exigerait de l'Éditeur. En outre, le Client s'engage à intervenir sur demande de l'Éditeur à toute instance engagée contre lui ainsi qu'à garantir l'Éditeur de toutes les condamnations qui seraient prononcées contre lui à cette occasion. En conséquence, le Client s'engage à faire son affaire personnelle de toute réclamation et/ou procédure, quels qu'en soient la forme, l'objet ou la nature, qui seraient formées contre l'Éditeur et qui se rattacheraient aux obligations mises à la charge du Client au titre du présent Contrat.

Le Client, seul responsable du contenu du Service, s'engage à assurer à ses frais la défense de l'Éditeur dans le cas où celui-ci ferait l'objet d'une action en revendication relative aux données, informations, messages, etc. qu'il diffuse, et à prendre à sa charge l'indemnité due en réparation du préjudice éventuellement subi, à condition d'avoir toute liberté pour transiger et conduire la procédure.

CONDITIONS PARTICULIÈRES NOM DE DOMAINE

ARTICLE 1 : OBJET

Les présentes Conditions particulières, complétant les Conditions générales d'abonnement, ont pour objet de définir les conditions techniques et financières dans lesquelles l'Éditeur s'engage à fournir au Client un nom de domaine pour le Site Internet sur un service d'hébergement compatible, loué auprès d'hébergeurs professionnels en France.

L'Éditeur informe le Client que les noms de domaine sont attribués pour usage à la partie éligible qui est la première à avoir fait parvenir sa demande auprès de l'unité d'enregistrement, selon les modalités techniques correctes, et conformément aux présentes conditions et à leurs annexes, critère de priorité communément appelé « principe du premier arrivé, premier servi ».

ARTICLE 2 : PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT D'UN NOM DE DOMAINE

Toute demande de réservation emporte acceptation préalable et sous réserve des règles administratives et techniques de nommage régissant

le nom de domaine sollicité et l'acceptation, lorsqu'elles existent, des règles de résolution des conflits pouvant survenir entre le propriétaire du nom de domaine et tout tiers revendiquant des droits sur tout ou partie de ce nom. Les règles de nommage seront, le cas échéant, précisées en annexe.

Le Client fournit à cette occasion tous les éléments susceptibles de procéder à l'enregistrement du nom de domaine sollicité.

L'Éditeur n'est soumis qu'à une obligation de moyens.

L'indication par l'Éditeur de la disponibilité du nom de domaine est purement indicative.

Il en est de même de la confirmation de réservation faite par courrier électronique dès les formalités d'enregistrement remplies et le règlement enregistré.

ARTICLE 3 : CHOIX DU NOM DE DOMAINE

Il appartient au Client, avant toute demande de réservation, d'effectuer toute vérification idoine qui s'impose.

Notamment, il prendra garde à ne pas porter atteinte :

- à un signe distinctif antérieur, qu'il s'agisse d'un droit de marque ou d'un droit lié à une dénomination sociale, une enseigne ou un nom commercial, une appellation d'origine ou une indication géographique,

- à un droit de la personnalité,

- ou à un droit d'auteur.

D'une façon générale, le Client prendra garde à ce que le nom de domaine :

- ne porte atteinte ni à l'ordre public ni aux lois et usages en vigueur, ne soit pas diffamatoire ou raciste,

- ne soit pas susceptible d'être considéré comme spéculatif ou abusif.

L'Éditeur, à titre d'information, précise au Client, par les présentes conditions, qu'une absence de recherches approfondies préalables à l'enregistrement d'un nom de domaine peut entraîner, sous la seule responsabilité du Client, des actions en contrefaçon et/ou en concurrence déloyale.

L'Éditeur informe également le Client que certains noms, concernant par exemple des concepts géographiques et/ou géopolitiques, ou susceptibles de porter atteinte à l'ordre public, ne peuvent être choisis.

ARTICLE 4 : RECOURS DE TIERS

Tout recours de tiers justifié par une décision de justice, y compris en référé, ou par une décision issue de l'application des procédures de médiation ou d'arbitrage des noms de domaine, sera pris en charge dans sa totalité par le Client.

Dans le cadre de ces procédures, le Client peut, sans aucun préavis, être dépossédé du nom de domaine enregistré en cas de transfert du nom de domaine au profit d'un tiers ayant engagé un recours. Le nom de domaine en cause peut également être suspendu pendant la procédure et jusqu'à son issue.

Si, à cette occasion, l'Éditeur était mis en cause, le Client relèverait indemne l'Éditeur pour tous les frais occasionnés par ladite procédure, quelles qu'en soient la cause et les conséquences et quelle qu'en soit la nature, c'est-à-dire une procédure judiciaire ou une procédure de médiation ou d'arbitrage.

Sont notamment compris dans les frais occasionnés les engagements pécuniaires relatifs aux interventions techniques, aux frais de la procédure ainsi que les honoraires des auxiliaires de justice.

ARTICLE 5 : DROIT DE RÉTRACTATION

Conformément au Code de la consommation pris en son article L121-21-8, « le droit de rétractation ne peut être exercé (...) pour les contrats de fourniture de biens confectionnés selon les spécifications du consommateur ou nettement personnalisés (...) ».

Le Client reconnaît que l'enregistrement d'un nom de domaine auprès de l'Éditeur constitue, du fait du choix opéré par le Client sur le radical et l'extension retenus, la fourniture d'un tel bien personnalisé au sens de l'article précité.

Dès lors, le Client est expressément informé qu'il ne peut, en application de ces dispositions, exercer son droit de rétractation sur l'enregistrement du nom de domaine commandé.

Ce droit ne peut davantage être exercé par le Client lors du renouvellement de l'enregistrement.

CONDITIONS PARTICULIÈRES CERTIFICAT SSL

ARTICLE 1 : OBJET

Les présentes Conditions particulières, complétant les Conditions générales d'abonnement, ont pour objet de définir les conditions techniques et financières dans lesquelles l'Éditeur s'engage à fournir au Client un certificat électronique pour le Site Internet sur un service d'hébergement compatible et associé au nom de domaine choisi, loué auprès d'hébergeurs professionnels en France.

ARTICLE 2 : ACCÈS AU SERVICE ET CONDITIONS DE RÉALISATION DES PRESTATIONS

Le certificat électronique est un fichier de données électronique signé numériquement et émis par une autorité de certification de façon à garantir le lien juridique entre le nom de domaine et le gestionnaire du Site Internet.

Le certificat électronique permet notamment au Client de chiffrer les transferts d'informations sur le Site Internet associé au nom de domaine qu'il a enregistré.

L'Éditeur propose le Service dans le cas où le Client dispose d'un nom de domaine et d'un service d'hébergement compatible, dans la limite d'un certificat électronique par nom de domaine.

L'Éditeur met en place le Service dans les meilleurs délais dès lors que le nom de domaine du Client est validé et que la propagation DNS nécessaire au bon fonctionnement du Service est terminée.

Le Client reconnaît que le certificat électronique est lié au domaine qu'il a choisi (avec ou sans www, sous-domaines non inclus). En ce sens, il n'est pas transférable d'un nom de domaine à un autre, au cours ou au terme du contrat.

ARTICLE 3 : OBLIGATIONS ET RESPONSABILITÉ DU CLIENT

Le Client s'engage, dans le cadre de la fourniture du Service, à communiquer à l'Éditeur ses coordonnées exactes et mises à jour. Le Client reconnaît que le certificat électronique est susceptible de faire l'objet d'une annulation par l'Éditeur au cas où le Client fournirait des coordonnées et des informations incorrectes.

ARTICLE 4 : OBLIGATIONS ET RESPONSABILITÉ DE L'ÉDITEUR

L'Éditeur s'engage à apporter tout le soin et la diligence nécessaires à la fourniture d'un Service de qualité conformément aux usages de la profession et à l'état de l'art. Il ne répond que d'une obligation de moyens.

Les obligations de l'Éditeur au titre des présents termes contractuels se bornent à la mise en place d'un certificat électronique sur le Site Internet hébergé sur un service compatible et associé au nom de domaine enregistré par le Client.

L'Éditeur peut, à sa seule discrétion et après avoir prévenu le Client au minimum trente (30) jours à l'avance par ses moyens de communication habituels, procéder à la modification ou à la résiliation du Service dans le cas où l'autorité de certification cesserait ses opérations ou ne disposerait plus du droit de délivrer des certificats électroniques.

ARTICLE 5 : DURÉE DU CONTRAT ET EXPIRATION DU SERVICE

Le Service est souscrit par le Client pour la même durée que le Service de nom de domaine auquel il sera rattaché. Le Service est renouvelé automatiquement lors du renouvellement du Service de nom de domaine en question, sauf dans le cas où le Client souhaiterait expressément son expiration.

En outre, le Client reconnaît que l'expiration du nom de domaine compatible entraînera *de facto* la suppression du certificat électronique.

ARTICLE 6 : RÉTRACTATION

Conformément aux dispositions de l'article L121-21-8 du Code de la consommation, « le droit de rétractation ne peut être exercé (...) pour les contrats de fourniture de biens confectionnés selon les spécifications du consommateur ou nettement personnalisés (...) ».

Le Client reconnaît que la création du certificat SSL pour son nom de domaine constitue une fourniture d'un tel bien personnalisé au sens de l'article précité.

Dès lors, le Client est expressément informé qu'il ne peut, en application de ces dispositions, exercer son droit de rétractation sur ce Service. Ce droit ne peut davantage être exercé par le Client lors du renouvellement du Service.

MEDIALINK NETWORK
GESTION6
25, rue Ponthieu 75008 PARIS
mail : contact@gestion6.fr
immatriculée au RCS Paris 518 257 076
SIRET : 51825707600019
TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR47518257076